



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation
41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES
☎ : 02.37.23.12.43 Courriel : ccler.maintenon@free.fr
Site Internet : www.ccler-maintenon.com

Fiche Adhérent 2025-2026

Section : **SOPHRO-JUNIOR**
(pour les enfants à partir de **5 ans** et ADO+**11 ans**)

Animatrice : **Valérie LAPEYRE**

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Code Postal **Ville**.....

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile

Portable (père) : Portable (mère) :

Travail (père) Travail (mère) :

Courriel (père) :

Courriel (mère) :

Médecin traitant : ☎ :

Merci de cocher l'horaire choisi :

Enfant de 5 à 10 ans : ☐ mercredi de 14h00 à 15h30 (salle Coquelicot- espace Lesoudier)

Ado de 11 à 18 ans : ☐ mercredi de 17h00 à 18h30 (salle Bleuet – Maison des Associations)

Adhésion CCLER*	Tarifs	
1 enfant < 18 ans	20 €/an	Réglée le :
1 enfant = 18 ans	35 €/an	Réglée le :
2 enfants d'une même famille	35 €/an	Réglée le :
3 enfants d'une même famille	45 €/an	Réglée le :
*à régulariser en espèces ou par chèque à l'ordre du <u>CCLER</u>		

Cotisation Atelier**	Tarifs	
1 enfant	200 €/an	Réglée le :
**à régulariser en espèces ou par chèque à l'ordre de Mme Valérie LAPEYRE Possibilité de régulariser en 3 chèques : 70 €, 65 € et 65 €		

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec les règlements.



Tournez SVP

Droit à l'image d'une personne mineure

Je soussigné(e) _____

Représentant légal de l'enfant : Nom : _____ Prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Demeurant _____

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER. Les photos pourront être publiées sur le site internet ou Facebook. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.

Fait à _____

Le _____

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____

Demeurant à _____

Responsable légal de l'enfant : _____

En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation...).

Fait à _____

Le _____

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

Droit à l'image d'une personne majeure

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER. Les photos pourront être publiées sur le site internet ou Facebook. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à _____

Le _____

« Lu et approuvé »

Signature



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation
41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES
☎ : 02.37.23.12.43 Courriel : ccler.maintenon@free.fr
Site Internet : www.ccler-maintenon.com

REGLEMENT INTERIEUR

SOPHRO-JUNIOR

Année 2025-2026

Animatrice : Valérie LAPEYRE ☎ 06.71.63.68.54

Enfant de 5 à 10 ans : ☐ mercredi de 14h00 à 15h30 (salle Coquelicot- espace Lesoudier)
Ado de 11 à 18 ans : ☐ mercredi de 17h00 à 18h30 (salle Bleuet – Maison des Associations)

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS	Adhésion annuelle au CCLER * (Assurance, secrétariat)	1 enfant < 18 ans	20 €/an
		1 enfant = 18 ans	35 €/an
		2 enfants d'une même famille	35 €/an
		3 enfants d'une même famille	45 €/an
	*à régulariser en espèces ou par chèque à l'ordre du <u>CCLER</u>		
	Cotisation SOPHRO-JUNIOR**	1 enfant	200 €/an
	**à régulariser en espèces ou par chèque à l'ordre de Mme Valérie LAPEYRE Possibilité de régulariser en 3 chèques : 70 €, 65 € et 65 €		

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

SECURITE :

Les parents (ou responsable) doivent s'assurer que l'animatrice soit présente avant de déposer leur enfant.

L'Atelier se terminant à 15h30/18h30 (selon le groupe), l'animatrice n'est plus responsable des enfants confiés.

- Une décharge de responsabilité sera signée par les parents (ou responsable).
- Toute absence devra être signalée à l'animatrice de l'atelier concerné.

DISCIPLINE :

Les ateliers d'enfants n'étant pas des garderies, l'animatrice se réserve le droit de remettre en cause l'inscription de l'enfant non motivé par l'activité ou trop indiscipliné.

Le CCLER n'est pas responsable de la perte d'objets personnels.

SERVICE SANTE : En cas d'accident ou de malaise et en l'absence des parents (ou responsable) de l'enfant, le médecin traitant (ou disponible) ou les pompiers seront prévenus.

La Présidente, Christine DUPRAT

✂ -----

(à découper et à remettre au secrétariat)

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expression et de Récréation), concernant atelier SOPHRO-JUNIOR pour l'année 2025-2026.

Date : Signature : (des parents ou responsable)